2017 : Donation des matelas, des riz blancs, des savons et des poissons pour le centre Collectif des Droits de l'Enfant et de la Famille ou CDEF



2018 : Participation au reboisement de Mangrove



2021 : Donation des filets et des gilets de sauvetage aux pêcheurs traditionnels de Boanamary



2022 : Contribution financière à la construction des puits au profit de la commune de Boanamary

La SOMAPECHE en chiffres :

-550 personnes dont :400 marins (Malagasy et étrangers), 70 sédentaires, 50 saisonniers. Ainsi que plusieurs journaliers.
-plus de 6000 m2 d'installations à terre (des entrepôts frigorifiques, divers ateliers de maintenance, magasin de pièces de rechange, bureaux...) sur un terre-plein de 13.072 m2 au quai Barriquand.
-15 chalutiers

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Société anonyme au capital de 1.066.142.000 MGA

Actionnaires :

ZHONGYU GLOBALSEAFOODS CORP.
Groupe CODAL/BRUNOT
SONAPAR
ETAT MALAGASY

Adresse :

B.P 324,
Quai Barriquand,
Mahajanga. 401

SomaPêche
SOCIETE MALGACHE DE PECHERIE

60 ANS

La longévité, Notre fierté

1963 - 2023

La SOMAPECHE fut la pionnière de l'industrie crevettière à Madagascar dès 1963.
Elle est née de l'initiative de trois partenaires principaux :
-l'Etat Malagasy
-La Société Japonaise MARUHA Corp., (alors TAIYO)
-Le Groupe BRUNOT/CODAL, à l'initiative de Mr Jacques BRUNOT, son fondateur.
A partir de l'année 2009, au mois d'Août, un changement de Dirigeant s'est opéré par la cession des actions de la Société Japonaise MARUHA Corp. à une Société Chinoise CHINA NATIONAL FISHERIES CORPORATION (CNFC).
Les principales activités restent inchangées. Les produits finis à bord sont des produits crus congelés prêts à l'exportation.



ZOVA 2 en pleine pêche

Actuellement, La SOMAPECHE contribuent beaucoup au développement de la communauté locale ainsi qu'au niveau de l'Etat Central :
-en collaborant avec les autorités locales pour diverses œuvres sociales en faveur de la population de Mahajanga,
-à travers le paiement des ristournes sur les produits halieutiques, en faveur de la Région Boeny,
-en étant pourvoyeur de devises pour le pays, pour ses opérations d'exportation.
-en créant des emplois
-en participant aux recettes fiscales de l'Etat.

La longévité de la SOMAPECHE s'acquiert de par les confiances de ses partenaires qui sont : l'Etat, La communauté locale, Les investisseurs, les Clients et plusieurs d'autres.



Ouverture de la pêche 2023

Cette longévité nous rend tous fiers, et pas seulement pour la SOMAPECHE, mais pour la communauté Malagasy en général

Les dates à retenir :
1963 : Création de la Société



Local SOMAPECHE, 1963

1964 : Campagne expérimentale avec le premier crevettier parvenu dans l'île, le CHIDORI-GO

1966 : Acquisition du premier chalutier et démarrage effectif de la pêche industrielle



1er chalutier

1983 : Prise de participation de la SOPEBO (Société des Pêcheries du Boina), ex FAMAKO

1984 : Destruction des installations à terre par le cyclone KAMISY. Construction de l'usine de traitement de crevettes provenant des bateaux de collecte

1997 : Création de la Société SOMAQUA (Société Malgache d'Aquaculture) **2000 :** Création de la Société SOPETO (Société de Pêcheries de Toliara)

2007 : Cessation d'activité de la SOPETO

2008 : Cessation d'activité de la SOMAQUA (Ecloserie Ampahazony – Ferme Boanamary – Usine Majunga)

2009 : Changement de la Direction Générale par CNFC ou China National Fisheries Corporation
2014 : Gestion par la nouvelle société ZHONGYU GLOBAL SEAFOOD CORPORATION
Les sociales de la SOMAPECHE :
2016 : Donation des fournitures scolaires, des matériaux de constructions et des divers articles aux EPP Tsaramandroso, EPP Tsararano et EPP Antanimalandy